

LES UNIVERSITES POPULAIRES DE PARENTS



DES PARENTS
ACTEURS,
CHERCHEURS ET
CITOYENS

Association Fédérative
des Universités Populaires de Parents et
des Initiatives Parentales Citoyennes

47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil
Tel 06 80 41 28 75

contact@upp-initiatives-parentales-citoyennes.org
<http://www.parents-citoyens.org>



QUE SONT LES UNIVERSITÉS POPULAIRES DE PARENTS ?

Les « Universités populaires de parents » sont des groupes de parents, notamment des quartiers populaires, qui mènent une recherche sur la parentalité avec le soutien d'un universitaire. Il s'agit ainsi de qualifier et légitimer leurs savoirs, pour qu'ils puissent ensuite croiser leur réflexion avec d'autres acteurs (écoles, travailleurs sociaux, autres parents, élus..) afin de rechercher ensemble comment améliorer la vie quotidienne des enfants et de leurs parents. L'objectif est de faire émerger une réflexion collective de parents et de permettre l'expression de celle-ci dans l'espace public. Il est aussi de modifier les regards des parents sur les institutions et des institutions sur eux.



LES OBJECTIFS DES UNIVERSITÉS POPULAIRES DE PARENTS

- Permettre aux parents des quartiers populaires de faire entendre leur voix dans l'espace public
- Croiser les savoirs entre parents, élus, travailleurs sociaux, universitaires
- Permettre aux parents de participer à l'élaboration des politiques éducatives et à la construction de projets éducatifs sur les territoires.





LA METHODOLOGIE DES UNIVERSITÉS POPULAIRES DE PARENTS

La méthodologie comprend plusieurs étapes :

- la mobilisation du groupe de parents,
- le travail sur les questionnements individuels pour construire une question de recherche collective,
- la définition d'une méthodologie de recherche,
- le recueil des données et l'analyse,
- la mise en débat de leurs recherches avec des acteurs locaux (institutions, enseignants, élus, travailleurs sociaux...) pour croiser leur réflexion, favoriser une meilleure compréhension mutuelle et générer des projets de coéducation.

Des méthodes particulières sont mises en place pour permettre à tous les parents de participer à la recherche (ex : enregistrement de leur parole puis transcription écrite par les autres parents, théâtre-forum...).



LES RECHERCHES DES UNIVERSITÉS POPULAIRES DE PARENTS

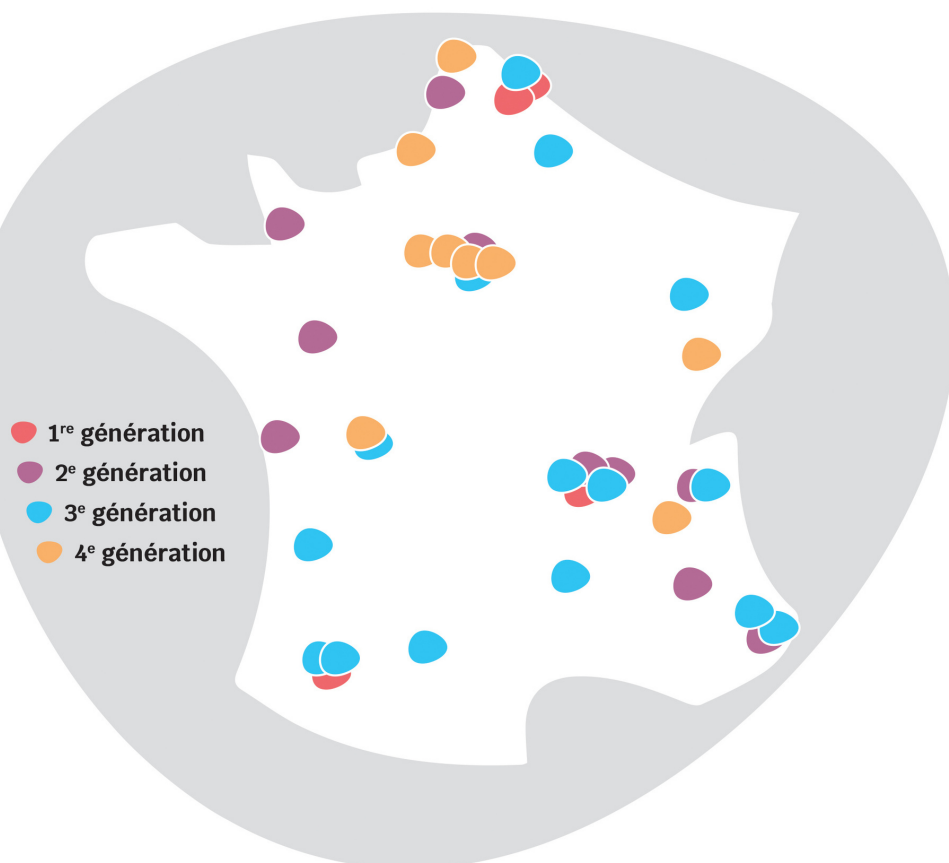
Les UPP locales sont portées par des institutions très diverses : des lieux d'accueil petite enfance, des centres sociaux, des Caisses d'Allocations Familiales, des Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) des villes, des associations locales, le réseau fédéral ACEPP).

L'AF-UPP-IPC porte le niveau de coordination méthodologique nationale et la mise en réseau.

Les recherches des UPP portent sur les thèmes suivants :

- ✓ L'école et la réussite éducative
- ✓ La transmission des valeurs
- ✓ La cohérence éducative et les relations avec les autres intervenants éducatifs
- ✓ L'environnement et l'image des quartiers populaires
- ✓ La relation aux écrans et au numérique
- ✓ La violence
- ✓ La différence et le handicap
- ✓ Parentalité et protection de l'enfance

Le réseau des UPP :
45 UPP créées depuis 2005
en France



LES ACTIONS CITOYENNES DES UNIVERSITÉS POPULAIRES DE PARENTS

Au-delà, les UPP vont vers les institutions pour diffuser leurs recherches, mais aussi pour construire des partenariats visant une coopération parents-professionnels-partenaires au niveau des politiques éducatives.

Les Universités Populaires de Parents ont développé plusieurs types d'actions :

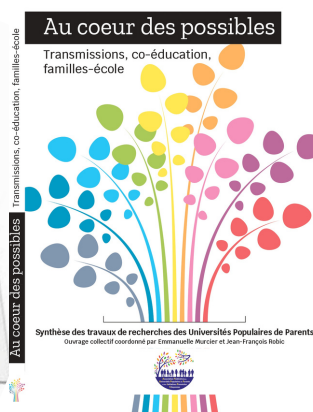
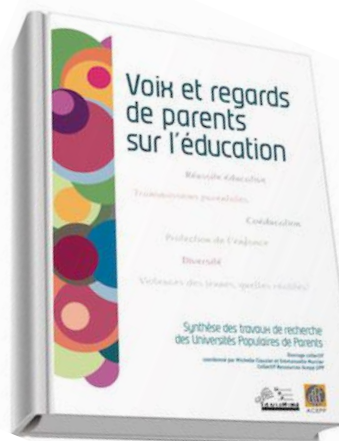
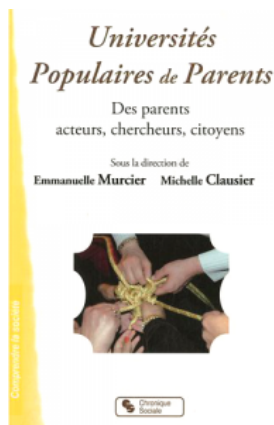
- **Organisation de forums** avec les acteurs locaux (écoles, élus, politiques..) pour présenter les résultats de leur recherche, croiser les différents savoirs et points de vue et proposer des pistes pour répondre aux problématiques posées.
- **Interventions dans les écoles de travail social** et les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'enseignement.



- **Construction de partenariats avec les institutions** : participation à des groupes de travail sur la Protection de l'enfance, évaluation des Programmes de réussite éducative, participation aux Cités éducatives.
- **Lancement d'initiatives locales** : création d'associations de parents ; maisons de parents, espaces de vie sociale, cafés de parents, etc...

Les travaux de recherche des UPP ont été présentés lors de colloques locaux, mais aussi nationaux et européens, dont un à Sciences Po Paris en 2008, un au parlement européen à Bruxelles en 2012, trois autres à la Cité universitaire internationale en 2012, 2016 et 2021.

LES OUVRAGES ET LES COLLOQUES



Colloque à la Cité Universitaire Internationale - 2012

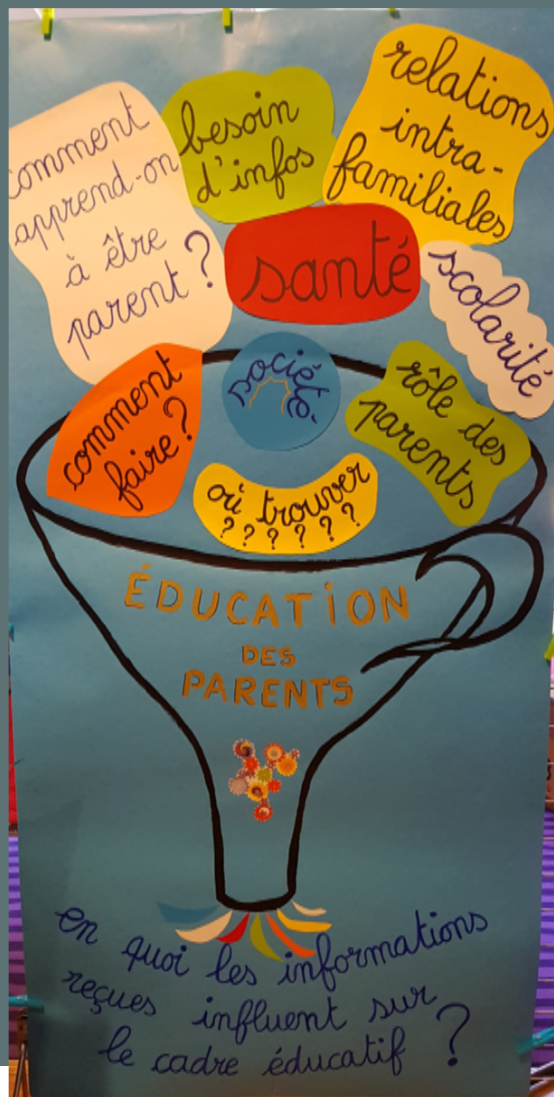


Colloque à Sciences Po Paris- 2008

Colloque à la Cité Universitaire Internationale - 2021



Colloque à la Cité Universitaire Internationale - 2016

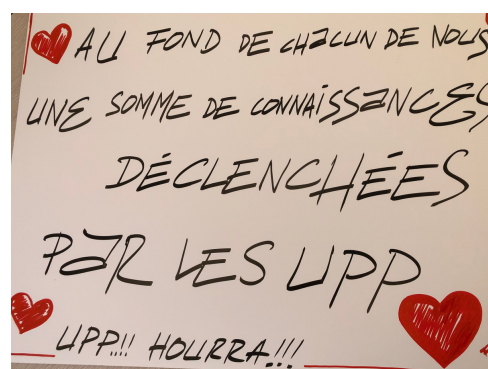


L'Association Fédérative des Universités Populaires de Parents et des Initiatives Parentales Citoyennes est la fédération qui rassemble les Universités Populaires de Parents. Elle est née en 2019 à partir de l'expérience des Universités Populaires de Parents. Elle est issue de l'Association des collectifs enfants, parents, professionnels (ACEPP).

Elle est un espace ressource, d'expérimentation, d'innovation, de recherche et de formation sur les démarches de participation des parents et de croisement de regards entre parents-institutions-universitaires autour de l'éducation.

Elle fédère les Universités Populaires de Parents, des professionnels et universitaires qui souhaitent promouvoir ensemble la place des parents comme acteurs et citoyens.

Conformément à ses objectifs, l'Association Fédérative des Universités Populaires de Parents et des Initiatives Parentales Citoyennes intègre ces différents acteurs dans sa gouvernance avec un conseil d'administration composé de parents, de professionnels, de fédérations, et des universitaires.



AF UPP - Initiatives Parentales Citoyennes
 47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil - Tel 06 80 41 28 75
contact@upp-initiatives-parentales-citoyennes.org
<http://www.parents-citoyens.org>